

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Université de Saida

Dr. Moulay Tahar



Département de la Langue Française

Mémoire fin d'étude pour l'obtention d'un diplôme du Master

Thème
L'énonciation médiatique via la presse écrite
Cas d'étude(le quotidien « Liberte »)

Présenté par :

-Ammam Aouina

Sous la direction de :

-Mr.Ouali

Les membres de jurys :

-
-
-

Année Universitaire : 2015/2016

Sommaire

Dédicace

Remerciement

1-Introduction générale

2-Chapitre I :

- Définition de l'énonciation
- La modalité et le modalisateur
- La modalité et le modalisateur

3-Chapitre II :

- Introduction
- Présentation du journal
- L'historique du journal
- Présentation du Corpus
- Analyse énonciative de l'article

Dédicace

Je dédier ce modeste travail,

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études, pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral, A mes chers frères : Boualem, Bouzide, Bouziane, pour leur appui et leur encouragement, À toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire, Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible, Merci d'être toujours là pour moi.

Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier Dieu Tout Puissant, pour m'avoir donné la force pour réaliser ce travail.

Mes remerciements vont également à M.Ouali pour la gentillesse et la patience qu'il a manifestées à mon égard durant ce mémoire, pour tous les conseils et les programmes qu'il a bien voulu m'envoyer, aussi pour m'avoir fait l'honneur de participer au Jury de soutenance.

Je ne sais comment exprimer ma gratitude à ces deux personnes autrement qu'en leur promettant d'agir comme eux avec des étudiants dans ma situationnels que : Halimi soufyane, Belhad Abed si un jour l'occasion m'en est donnée.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction générale..... | 06 |
| Chapitre 1 : Conceptions théoriques en analyses énonciative et subjectivité du discours..... | 11 |
| 1.1. Définition de l'énonciation..... | 11 |
| 1.2. La notion de subjectivité linguistique et énonciation..... | 13 |
| 1.3. De l'énonciation à l'énoncé L'énonciation..... | 15 |
| 1.4. Modalisateurs et subjectivité..... | 16 |
| 1.5. La subjectivité déictique | 17 |
| 1.5.1. Les marqueurs d'embrayage | 17 |
| 1.5.2. Les marqueurs de modalité..... | 19 |
| 1.6. La modalité et le modalisateur | 20 |
| 1.6.1. La modalité et la subjectivité..... | 21 |
| 1.7Définition de l'analyse du discours | 22 |
| Conclusion | 25 |
| 1- Présentation du journal..... | 27 |
| 1-2 L'historique du journal | 27 |
| L'or de la décennie noire | 27 |
| b- Paiement de dettes à l'imprimerie..... | 28 |
| 2- Titrage du journal..... | 28 |
| 2- Présentation du Corpus | 28 |
| 3-Structure de l'article | 28 |
| 3-1 Le rôle de titre | 29 |
| 4- Analyse énonciative de l'article :..... | 29 |
| 4.1 Repérage des indices d'énonciation :..... | 29 |
| 4.1.1. Les déictiques | 29 |

| | |
|--|-----------|
| 5- Identification et classification des déictiques..... | 30 |
| 6- Analyse et interprétation du tableau | 30 |
| 6-1- Les déictiques de personnes | 30 |
| 6-2- Les déictiques temporels | 30 |
| 6-3- Les déictiques spéciaux | 31 |
| 7- La modalisation ou les marques de la subjectivité :..... | 31 |
| 7-1- Les modalités d'énonciation | 31 |
| 7- 2 Les modalités d'énoncé | 32 |
| Les modalités d'énonciation | 32 |
| 8 - Modalité épistémiques | 32 |
| 8-1 Verbes d'opinion de croyance : | 32 |
| 8-2 Les locutions verbales | 33 |
| 9/- Les modalités déontiques | 33 |
| 9-1 Auxiliaires modaux devoir et pouvoir | 33 |
| 10- Modalités affectives et appréciatives | 33 |
| 10-1 Modalité affective | 33 |
| 11- Modalités évaluatives non-axiologiques | 34 |
| 12- Modalité évaluative axiologique | 34 |
| 13- Les marques lexicales de la subjectivité : | 35 |
| 13-1 Les termes intrinsèquement subjectifs ou occasionnellement subjectifs..... | 35 |
| 13-2 Valeurs péjoratives et mélioratives..... | 36 |
| 13-3 Passer d'un type de modalité à un autre | 36 |
| 14- La modalité et la subjectivité | 36 |
| Conclusion générale | 39 |

ANNEXE

Référence et bibliographie

Introduction générale

Introduction générale

La problématique de l'énonciation est devenue incontournable dans l'analyse d'une phrase ou d'un texte dans la mesure où nous ne pouvons plus l'analyser sans prendre en compte l'événement énonciatif qui le rend possible, dès lors que la langue s'organise à partir des sujets qui la prennent en charge. C'est certainement ce prestige sans cesse croissant qui fait figurer en bonne place l'énonciation dans les grammaires actuelles. Maingueneau approuve largement cette réorientation de l'enseignement de la langue vers « le discours ». Sachant que le langage ne saurait être réduit au rôle d'un instrument « neutre », destiné seulement à transmettre des informations, mais comme une activité entre deux protagonistes, énonciateur et allocutaire, activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à cet allocutaire, à son énonciation elle-même, à son énoncé et cette activité laisse des traces dans son énoncé, traces que nous proposons d'analyser et d'étudier, à travers des articles de presse. Notre préoccupation constante a été de cerner au plus près la problématique de l'énonciation et plus précisément l'ensemble des manifestations de subjectivité dans le discours de la presse écrite. Ainsi nous avons poursuivi les objectifs suivants : D'une part, appréhender les mécanismes de subjectivité d'un discours qui, dans son mode authentifiant, entretient l'illusion d'objectivité auprès des lecteurs. D'autre part, nous avons essayé de structurer cet ensemble afin de lui donner une cohérence théorique interne et externe. Cohérence interne, dans la mesure où nous proposons une définition globale rassemblant la plupart des phénomènes qui ont été rapportés jusqu'ici à la problématique de l'énonciation et plus spécifiquement à la notion de subjectivité. Cohérence externe, puisque dans chaque cas, notre contribution est partie des théories de l'énonciation pour s'articuler à la sémantique, à la pragmatique et à la psychologie. Après une série de définitions des concepts sur lesquels s'appuie notre étude, nous envisageons de rechercher dans ces articles de presse les marques de subjectivité sous forme de traces linguistiques de l'activité énonciative à travers l'étude des deux domaines qui semblent les dominer et les régir : Les embrayeurs et les mots porteurs d'évaluations positives ou négatives que Kerbrat-Orecchioni (1999 : 79) propose d'appeler « subjectivèmes ». Ensuite, nous chercherons les marques de subjectivité

dans le discours rapporté. Enfin, nous mobilisons les ressources de la pragmatique pour rendre compte des moyens d'influence sur les lecteurs (énonciataires), en étudiant successivement l'énoncé médiatique, comme acte de langage et comme acte d'argumentation.

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre du domaine de l'analyse du discours. La norme d'objectivité, qui a joué un rôle si central dans la constitution du journalisme, est aujourd'hui contestée non seulement par les théoriciens de la communication et les critiques des médias mais par les journalistes eux-mêmes. Plusieurs phénomènes concourent à cette remise en question. Signalons notamment : - la diversification des supports techniques d'information et l'hyper concurrence dans l'industrie de la culture qui forcent les médias à chercher à se distinguer les uns des autres dans un marché fort encombré. - l'importance prise dans les journaux par les genres journalistiques plus subjectifs, qui autorisent un style plus personnel.

La crédibilité des quotidiens n'est pas dans la véracité des propos rapportant les faits mais dans la manière de le faire, en d'autres termes « les stratégies ». Notre travail ne porte pas sur la possibilité ou l'impossibilité pour le journaliste de rapporter subjectivement ou objectivement des faits ou des situations, il est plutôt question de la subjectivité du «texte» journalistique lui-même, c'est-à-dire des modalités particulières d'énonciation plus ou moins figées, dans le contexte de notre recherche, par les modalités de la langue écrite. Nous avons remarqué dans la pratique journalistique contemporaine un redéploiement des stratégies discursives dans le sens d'une subjectivation du discours de presse. Nous avons tenté de valider cette hypothèse, en analysant et en comparant des articles des deux quotidiens francophones algériens

Nous allons donc commencer par définir la notion de « subjectivité » dans le cadre plus général d'une problématique de l'énonciation journalistique, dans le domaine de l'analyse du discours qui cherche à aller au delà du mot et de la phrase (objet d'étude classique de la linguistique) pour analyser non seulement ce que les journalistes disent/écrivent mais aussi ce qu'ils veulent dire et au delà de ce qu'ils sous entendent. En cherchant à mesurer le taux de la subjectivité ,des modes d'énonciation (les indices

d'énonciation) c'est pour voir si ces indicateurs de subjectivité nous permettent ou non de conclure que le texte est plus subjectif .

Nous espérons à travers cette étude apporter une modeste contribution aux études de la subjectivité et à mieux la comprendre. Notre étude prend pour objet d'analyse d'un quotidien d'information de la presse algérienne : « L'iberte ». Notre objectif est de montrer :

-Pourquoi la prise de position du journaliste implicite ?

-La problématique années 1970de la subjectivité dans le discours médiatique du journal Liberté ?

Notre travail consistera donc à effectuer une analyse énonciative d'un article qui traitent d'un thème identique et conjoncturel, dès lors qu'il s'agit le Selfie des hadjis près de la Kaaba en 2014, nous avons, pour échantillonner, prélevé cet article de ce quotidien. Nous avons choisi cette période de Hadj pour deux raisons : C'est un événement important qui focalise et concentre l'intérêt de tous les électeurs/lecteurs potentiels et qui constitue toute l'actualité dont traitent tous les autres journaux. • Les journalistes considèrent informer les lecteurs avec plus d'émotions, de commentaire à « chaud », en plus le choix de ce quotidien est libre et personnel qui montre notre passion dans le domaine du journalisme. Pour cerner le sujet que nous proposons d'aborder, il est utile de rappeler quelques points essentiels concernant la presse algérienne car c'est dans le cadre de la presse écrite d'expression française que s'inscrit notre corpus. Le 3 mai le monde célèbre la journée mondiale de la liberté d'expression et de la presse, le principe de cette journée consiste à montrer le chemin parcouru pour parvenir à l'universalité de la liberté de dire, de penser et de garantir aux citoyens une information fiable et impartiale. La presse algérienne est une des plus libres et, peut être, la plus animée dans le monde arabe. Malheureusement, il y a encore du progrès à faire pour que cette presse atteigne le niveau des standards internationaux. Pour l'analyse du discours. 6 publiés aujourd'hui est plus important en comparaison avec les dix années précédentes et par rapport aussi à la période de la pré-indépendance du pays. Parmi les journaux indépendants d'expression française,

nous citerons « El Watan », « Liberté », « Le soir D'Algérie », « Le Quotidien d'Oran » etc. Selon un rapport publié par le ministre de la communication en mai 2006, le « Quotidien d'Oran » et « El Watan » sont les principaux quotidiens de la langue française, avec des tirages respectifs de 100.000 et 130.000 exemplaires. La diffusion des publications hebdomadaires s'élèvent à 1.850.000 exemplaires par semaine en 2006 alors que le quotidien de la langue arabe « EL Khabar » vient en tête avec plus de 500.000. Selon un article² paru sur Internet, de nombreux journalistes algériens et défenseurs des droits de l'homme ont récemment déclaré que les mesures contre les journalistes indépendants se sont progressivement intensifiées au cours des trois dernières années et que le gouvernement semble utiliser de plus en plus des mesures sévères pour les réduire au silence. Ce comité pour la protection des journalistes exhorte le président dans un article publié le 21 avril 2009 à mettre fin aux abus contre la presse, en précisant : 1- qu'à la veille de la réélection de 2009 : la ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a déploré lors d'une conférence de presse à Alger le manque total de débat critique, dans les médias, sur l'élection présidentielle. 2- les chaînes de radio et de télévision ont accordé un traitement de faveur au président sortant au détriment de ses cinq opposants. 3- ainsi que trois hebdomadaires français : « l'Express, Marianne », « Le Journal du Dimanche » ont été confisqués en Algérie, au cours de la période menant à l'élection présidentielle du 9 avril courant, pour avoir prétendument violé. Le discours journalistique se caractérise précisément par le fait que même lorsqu'il ne recourt pas à des procédés aussi voyants, il porte clairement la marque du lieu idéologique d'où parle l'émetteur. Le journal Liberté est l'un des journaux indépendants les plus importants et le plus influents en Algérie.

Notre travail se subdivise en deux chapitres, le premier chapitre s'intitule conception théoriques en analyses énonciative et subjectivité du discours, le deuxième chapitre a pour titre : L'analyse d'un article de presse,

Chapitre 01

Conceptions théoriques en analyses énonciative et
subjectivité du discours

1.1. Définition de l'énonciation

La diversité des faits ¹liés au domaine de l'énonciation a presque toujours rendu difficile sa définition. Nous allons tenter de circonscrire le champ en nous référant à quelques linguistes représentatifs du domaine, Benveniste (1974 : 80)²définie l'énonciation comme : « La mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distingue de son produit. Mais dans une perspective d'analyse du discours, Maingueneau (1981)³Conseille de se démarquer de certains présupposés que nous risquons d'attacher à cette définition. En effet, l'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue : le sujet n'accédant à l'énonciation qu'à travers les contraintes multiples des genres du discours. En outre, l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, d'où la primauté de l'interaction. Benveniste (1974 : 85) a raison d'écrire : « Le monologue doit être posé, malgré l'apparence, comme variété de dialogue, structure fondamentale. ». En se fondant sur le fait que « l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation » .Nous venons de définir l'énonciation indépendamment de l'auteur de la parole, comme « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé » (Ducrot 1984 : 179). C'est pourquoi la définition d'Anscombe et Ducrot (1976 : 18)⁴: « L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle » paraît complète. Ce qui amène Kerbrat-Orecchioni 5 à ajouter : « mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute ». Cela montre la place de l'allocutaire dans le dispositif énonciatif et permet la prise en compte de divers mécanismes langagiers. Selon Maingueneau (1994), .

Fondamentaux de la réflexion sur l'énonciateur linguistique, c'est la mise en évidence de la dimension réflexive de l'activité linguistique. En effet, l'auteur considère que

¹ *Les problèmes que posent les deixis, les modalités et les actes de langage*

² *Emile Benveniste, Problèmes de linguistique générale. Paris, Gallimard, 1974, 80.*

³ *D.Maingueneau, Approche de l'énonciation en linguistique française, Paris Nathan, 1981.*

⁴ *J-C.Anscombe et O. Ducrot, (1976). « L'argumentation dans la langue, langages 41,*

certaines classes d'éléments linguistiques présents dans l'énoncé ont pour rôle de réfléchir l'acte d'énonciation, d'intégrer certains aspects du contexte énonciatif, ces éléments appelés embrayeurs ⁵ sont partie intégrante de l'énoncé il nous oriente vers le sens de l'énoncé. D'où le repérage des personnes du temps et du lieu de l'énoncé par rapport à la situation d'énonciation. D'où la valeur illocutoire que l'énoncé montre à travers son énonciation grâce à la pragmatique. A la suite de Kerbrat-Orecchioni (1999 : 33-34) , nous pouvons dire que dans sa conception extensive , la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir d'une part, les protagonistes du discours : l'émetteur et destinataire (s) et d'autre part, la situation de communication qui révèle les circonstances spatiotemporelles y compris les conditions générales de la production, réception du message (nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours etc.) . Nous appelons « faits énonciatifs » les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et ou de l'autre des paramètres qui viennent d'être énumérés, et qui sont à ce titre porteuses d'un archi-trait sémantiques spécifique que nous appelons « énonciatème » (Kerbrat 1999 : 35). Dans son cadre restrictif la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif: Le locuteur –scripteur, telle est l'attitude descriptive que nous adopterons ici, dans la plus grande partie de notre étude. Dans cette perspective restreinte, nous considérons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce que Benveniste appelle « la Subjectivité du langage ». Nous nous intéressons donc à seules unités « subjectives » (qui constituent un sous-ensemble des unités « énonciatives ») porteuse d'un « subjectivème » (cas particulier d'énonciatème). Donc, Orecchioni montre dans son ouvrage « De la subjectivité dans le langage » que le terme d'énonciation c'est-à-dire la problématique de l'énonciation subit deux types de glissement sémantiques, l'un contraint à la problématique des traces cependant que le second n'est que conjecturel et provisoire. Au terme de cette double distension du concept Kerbrat -Orecchioni choisit de travailler avec la 2^{ème}

⁵ Traduit de l'anglais « shifters » par R, Jakobson.

conception car elle est restreintive, pour ne pas trop s'y perdre en donnant comme définition à la problématique de l'énonciation : « c'est la recherche des procédés linguistiques (schifters, modalisateurs, termes évaluatifs ...etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement), se situe par rapport à lui (problème de « la distance des unités énonciative ») (Idem : 36). C'est une tentative de repérage et de description des unités énonciatives, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation. Ces paramètres qui sont étudiés pris en considération dans cette énonciation « restreinte », sont pertinents dans le cadre de notre problématique car nous concentrerons notre réflexion sur ces traces dans l'énoncé du locuteur- scripteu

1.2. La notion de subjectivité linguistique et énonciation

Cette notion de subjectivité est au centre des théories de l'énonciation. Dans le champ contemporain, notamment post- structuraliste, ces mêmes théories ont constitué un cadre naturel d'intégration de la pragmatique anglo-saxonne à la linguistique et à l'analyse du discours française. La subjectivité, entant que notion, suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience. Benveniste voit dans cette notion « l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience. » (1966: 260). La subjectivité est donc « la capacité du locuteur à se poser comme sujet » (Benveniste 1966: 269). Suivant le raisonnement de Benveniste, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage, dit-il est « la possibilité de la subjectivité qui en constitue une propriété fondamentale » (Benveniste 1966: 263), Kerbrat Orecchioni est aussi de cet avis, qui croit « qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité » (Orecchioni 1999: 117) La même idée se trouve chez Ricœur pour qui « le langage est un mode d'être dans l'être » (1969: 261). La subjectivité paraît ainsi inhérente à l'exercice du « langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression » (Benveniste 1966: 263). L'énonciation d'après Benveniste : « est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » (p.32)⁶ Anscombre et Ducrot disent : « L'énonciation sera pour nous

⁶ Benveniste cité in Kerbrat dans « l'énonciation » 1999.

l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle. »⁸ Donc, l'énonciation est un phénomène observable lors d'une situation de communication (lors d'un acte communicationnel Énoncé /énonciation). L'énoncé s'oppose à l'énonciation comme un acte, à son produit, un processus dynamique à son résultat statique. En ce qui concerne la subjectivité qui est intimement liée à la notion d'énonciation, c'est justement la présence plus ou moins explicite du sujet dans son énoncé, et celle de son jugement, son évaluation, voir son affectivité. « Le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement, ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion alors que le discours objectifs(...) s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 80). C'est par l'approche énonciative que le sujet qui parle prend de l'envergure dans les analyses des énoncés (et/ou discours). Tout locuteur qui dit «-je » marque d'une manière explicite sa subjectivité dans son énoncé ou discours. Cela dit, le pronom personnel « je » et ses variantes ne sont pas les seuls moyens linguistiques⁷ permettant de manifester sa subjectivité. Toute les marques de l'énonciation ont pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur « D'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue, participent de l'instauration de la subjectivité dans le discours : Benveniste mentionne les formes temporelles, et autres indicateurs de la deixis (« ceci », « ici », « maintenant », « demain »,etc.), ainsi que les verbes dit « modaux » tel que « croire », « supposer », « présumer »,qui, employés à la première personne, expriment l'attitude que le locuteur adopte vis-à- vis du contenu de son énonciation : Le temps va changer est un énoncé « objectif » (ou « impersonnel »), alors que je crois que le temps va changer est une énonciation « subjectif ». (Kerbrat-Orecchioni, 2002: 553).

1.3. De l'énonciation à l'énoncé L'énonciation

⁷ Cité in comprendre et analyser les textes et les discours

Telle que la définit Benveniste dans son ouvrage de référence (1974: 86)⁸ est « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Cette définition a donné lieu au courant dit énonciatif qui est d'inspiration grammairienne néo-structuraliste européenne, plus particulièrement de la langue française (nous pourrions retracer, parmi les structuralistes européens, toute une lignée allant de Bally à Culioli, en passant par Benveniste et Guillaume). En effet les travaux structuralistes qui donnaient la priorité à la définition du système de la langue, à la recherche de la structure des textes, mettant de côté le sujet parlant et les conditions de production langagière, ont été relayés par une linguistique de la parole, signalant que « le structuralisme tend toujours à lire un texte suivant certaine grille qui les organise » (Dubois et al, 2002: 444), grâce aux différentes taxinomies, et indépendamment du sujet. Quant à la théorie de l'énonciation qui est fondée sur l'idée que tout énoncé est, en principe assumé par celui qui le prononce, et dans la signification variée en fonction de l'énonciateur. L'acte d'énonciation par lequel « tout sujet énonce sa position de locuteur » (Georges Sarfati, E 2005: 19) est tout à la fois un acte de conversion et un acte de locuteur qui « mobilise la langue Problèmes de linguistique générale : Gallimard. pour son propre compte » (Georges Sarfati, E: Idem) détermine une situation d'énonciation dans laquelle émergent les énoncés. Dans l'énoncé, il ya deux composants : le dictum (ce qui est dit) et le modus (la manière de le dire). Cette distinction, qui remonte explicitement à Charles Bally (1932: 50), consiste à opposer le sens de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire. Les termes de dictum et de modus recouvrent respectivement le contenu sémantique de l'énoncé et sa dimension pragmatique. Dans un énoncé, par le dictum, le sujet parlant apparait comme le constructeur de sens, tandis que le modus, se pose comme le reconstruteur du sens en y ajoutant un ou plusieurs autres termes (adverbes, verbes de modalités : pouvoir, devoir, croire...) qui traduisent ses idées, ses sentiments, ses intentions, ses attitudes, par rapport à ce qu'il énonce. Le dictum peut exister sans le modus mais pas le contraire. Cette parenté et cette interdépendance montrent que sans les termes subjectifs, ce sont la structure et le sens de l'énoncé qui se trouvent transformés, voire parfois déformés, mais sans les modalisateurs, même si une nuance se produit au

⁸ Benveniste, E. (1974). Problèmes de linguistique générale : Gallimard.

niveau de la structure et du sens, il reste toujours un dictum. La problématique de la subjectivité linguistique tente, en limitant les prérogatives de la fonction représentative du langage de faire une part égale à tous les aspects de l'acte d'énonciation. Benveniste, qui pose le primat de l'énonciation, indique par là même qu'avant de renvoyer à un objet du monde par un acte de référence quelconque, l'emploi du langage renvoie d'abord à lui-même : l'autoréférence de l'énonciation précède la désignation d'un référent. Mais, comme le précise Benveniste : « la référence fait partie intégrante de l'énoncé » (Benveniste 1974: 82). Il existe trois types d'énonciation selon Michèle Perret : énonciation directe, énonciation différée et énonciation rapportée. Le texte journalistique écrit fait partie de l'énonciation différée, dans lequel l'allocataire n'a pas le droit commun de réponse. Le temps de l'énonciation n'est pas le même au locuteur et à l'allocataire. Dans ce cas ni le temps de l'énonciation ni le lieu de l'énonciation ne sont commun au locuteur et à l'allocataire et ce dernier ne voyant pas le locuteur, n'est pas en mesure de l'identifier, d'où la nécessité d'entourer ce type d'énonciation de ce que Gérard Genette a appelé le para texte c'est-à-dire tous les éléments nécessaires au décodage de la situation d'énonciation : signature de l'article et date du journal pour la presse, dans ce cas, il existe deux temps et deux lieux, les premiers sont les temps lieux où s'est situé l'acte de l'énonciation du locuteur, les seconds sont les lieux et les temps de l'histoire, nous ce qui nous intéresse dans notre corpus c'est les premiers (Temps et lieux de l'énonciation).

1.4. Modalisateurs et subjectivité

La subjectivité se manifeste par les modalisateurs de divers types. Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent (le choix et les modes des temps verbaux, des adverbes, des adjectifs, des noms) non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé. Selon Kerbrat-Orecchioni, nous distinguons deux aspects de la subjectivité : - L'affectif, qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur. -L'évaluatif, qui correspond à tout jugement ou évaluation du locuteur : « appréciations en termes de bon et de mauvais (axiologique) ou modalisations selon le vrai, le faux ou l'incertain

(épistémique) » (Riegel et al 1994: 580). Kerbrat –Orecchioni (1980: 94-134) a procédé ainsi à une classification des mots en fonction de la subjectivité. Ces mots impliquent donc en même temps les modalisateurs.

- a- Les adjectifs subjectifs : affectifs, évaluatifs non axiologiques, évaluatifs axiologiques.
- b- Les verbes subjectifs : -des verbes occasionnellement subjectifs comme l'évaluation de type bon /mauvais : des verbes de sentiment : aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir et des verbes locutoires (qui dénotent un comportement verbal): parler, dire, demander, critiquer, ajouter, poursuivre etc. et l'évaluation qui relève plutôt de l'axe vrai /faux/incertain. Des appréhensions perceptives: sembler, paraître, avoir l'impression et des appréhensions intellectuelles (les verbes d'opinion) : estimer, trouver, penser, croire, savoir, être. (K. Orecchioni 1999: 28)
- c- Les verbes intrinsèquement subjectifs, Les adverbes subjectifs, les noms affectifs ou évaluatifs, l'intonation, les verbes modaux, les temps verbaux (valeurs temporelles et modales des modes).

1.5. La subjectivité déictique

Tout un matériel linguistique, principalement constitué d'éléments et de microsystèmes lexicaux, organise l'expression de la subjectivité linguistique. Nous distinguons deux principales catégories d'indices : marqueurs d'embranchement et marqueurs de modalité.

1.5.1. Les marqueurs d'embranchement

Cette première catégorie comporte les indices de personnes et les indices d'ostension (monstration). Les marqueurs d'embranchement, identifiés par Benveniste comme traces de la deixis (monstration) servent à cadrer l'acte d'énonciation, à le situer avec son contenu, par rapport à la personne du locuteur. Ils configurent symboliquement la prise de parole en la situant, à chaque occasion, par rapport au Moi-Ici-Maintenant du locuteur. a) Les indices de personne Les déictiques (je/tu/il-on) opposent « je » et « tu » à « il /on ». Benveniste distingue « je » et « tu » comme

les véritables personnes de l'énonciation dans la mesure où ils se réfèrent respectivement à une « réalité de discours » (1974: 252). A côté d'eux, « il/on » font figure d'authentiques pronoms puisqu'ils assument une fonction de représentants. - Les indices d'ostension : (qui recouvrent des éléments ressortissant à des catégories grammaticales et des démonstratifs, des adverbes, des adjectifs) assurent pour leur part la mise en relation des données personnelles de l'énonciation avec la réalité spatiale et temporelle. Il est d'usage de répartir les principaux indices d'ostension selon la subdivision suivante : b) Indices ou déictiques spatiaux -Démonstratifs : déterminant (ce...ci/là), pronoms (ca, ceci, celui, ci/là) -Présentatifs (voici/voilà) ; - Adverbiaux (ici/là/là-bas ; près/loin ; en haut/bas ; à gauche/droite ; etc.) Comme on ne peut l'observer, les éléments déictiques s'organisent en couples d'opposés dont chaque élément marque respectivement la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné, et ceci relativement à la position que l'énonciateur occupe effectivement dans l'espace. c) Indices ou déictiques temporels Ces marqueurs signalent, relativement au moment de l'énonciation qui leur sert de repère, une situation de simultanéité ou d'antériorité Simultanéité : adverbes (actuellement, en ce moment, maintenant, etc.) ; Antériorité : adverbes (hier/avant ; naguère/récemment), déterminants définis(le, le jour, le mois, la semaine, etc.) : à venir : adverbes de (Demain /après demain, bientôt), déterminant défini(le, le mois, le jour prochain, etc.) Mais l'emploi des indices temporels peuvent ainsi emporter une valeur durative (combien de temps) une valeur répétitive (combien de fois ?), ou, à l'inverse, indiquer le caractère ponctuel (depuis, depuis quand, dans combien de temps ?) Concernant les marqueurs d'embrayage (qui permettent au locuteur de connecter son énonciation à la situation de parole), certains linguistes considèrent depuis les travaux de Benveniste sur la deixis, que le terme de déictiques et d'embrayeur doit pouvoir s'appliquer aussi bien aux indices de personnes qu'aux indices d'ostension. Contrairement aux termes nominaux qui renvoient à des concepts, ces marqueurs renvoient à des individus qui sont soit des personnes, soit des moments, soit des lieux. Par leur qualité ils constituent des vides, selon Sarfati (2005: 22), c'est-à-dire des dépourvus de sémantisme propre : leur référence varie avec la situation d'énonciation. Si avec Benveniste, la subjectivité trouve son fondement dans le langage c'est sans doute en raison des contraintes

conventionnelles et l'exercice de la communication langagière. Nous ne pouvons user du langage sans employer les déictiques et autres marques qui se définissent toujours par rapport à l'instance d'énonciation, « Une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas » (Benveniste 1974: 261). Cette forme de subjectivité sur l'égo que révèle le langage peut être qualifiée de subjectivité au premier degré. Selon Orecchioni, il existe une autre forme de subjectivité dite évaluative, et affective (1999: 168). Cette forme de subjectivité dénonce la réaction émotionnelle du sujet qui s'avoue implicitement ou explicitement comme source d'interprétation et d'évaluation du référent qu'il est censé d'écrire.

1.5.2. Les marqueurs de modalité

Il s'agit d'une manifestation caractérisée par la sélection de modalisateurs et de substantifs évaluatifs organisant le discours, en termes de jugement de valeur, d'adhésion ou de rejet de la part du sujet. C'est particulièrement ce type d'activité langagière qu'Orecchioni appelle « subjectivité au second degré » et dont l'analyse du discours doit se rendre compte. Benveniste s'inspire de la définition du modus de Bally afin d'exploiter l'ensemble des parties du discours. « La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit ». (Bally 1965: 38) 24 D'abord, le domaine des modalités d'énonciation qui correspond aux moyens par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocataire à partir de sa propre énonciation. Sur ce point, à la recension effectuée par Bally des tournures les plus typiques (affirmative, négative, interrogative, impérative, exclamative), Benveniste souligne le caractère primordial de l'interrogation est d'engager qui appelle une réponse, de l'intimation (sous la formes d'ordres ou d'appels), de l'assertion (dont la première caractéristique est d'engager le locuteur sur une certitude et corrélativement d'amener l'allocataire à y adhérer) : dans tous les cas, cette classification porte sur des formes d'interventions verbales qui visent essentiellement à modifier ou infléchir le comportement d'autrui. Cette perspective anticipe ou accompagne l'émergence de la problématique pragmatique des actes de parole. Dans la même rubrique des modalisateurs d'énonciation, il faut ranger certains

adverbes (tels que : franchement, surement, personnellement, etc.) qui ont pour propriété de spécifier les conditions de recevabilité et la nature de l'acte de parole véhiculé par une énonciation. Dans un autre ordre d'idée, complémentaire du précédent, le domaine des modalités d'énoncés rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit. La propriété évaluative se loge dans certains lexèmes-substantifs qui ont été étudiés par Kerbrat-Orecchioni. Globalement cette recherche porte sur l'inscription de l'axiologie (c'est-à-dire du jugement de valeur) dans la langue, en particulier dans la composante lexicale.

1.6. La modalité et le modalisateur

Pour préciser la complexité du terme de modalité : La modalité renvoie à des réalités linguistiques très divers (modes grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de « modalités » : savoir, vouloir,... « Adverbes modaux » : certainement, peut-être, etc.). La première confusion apparaît entre les termes de modalité et de modalisation : La « modalisation » est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé alors que la modalité est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus, tout comme dans le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (résultat, produit). Autrement dit, la modalisation est un acte alors que la modalité est la composante sémantique de cet acte par lequel se manifeste l'attitude du sujet énonciateur. Pour Ducrot (1972 : 393), c'est le modus qui exprime la modalité, les linguistes ont souvent estimé nécessaire de distinguer, dans un acte d'énonciation, un contenu représentatif appelé dictum (la mise en rapport d'un prédicat avec le sujet), et une attitude prise par le sujet parlant à l'égard de ce contenu (c'est le modus ou la modalité)...Le modus a des moyens d'expression très variés. Quant aux modalisateurs, ce sont des marqueurs par lesquels l'énonciateur affiche son attitude face à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation. Un modalisateur indique donc le degré d'engagement de l'énonciateur sur ce qu'il énonce. « Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé » (Korkut, Onursal, 2009 : 27). Tous les éléments linguistiques qui marquent la

présence du sujet parlant ne sont pas forcément des modalisateurs ; pour qu'il s'agisse de modalisateurs, il doit y avoir une prise de position ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. Nous distinguons la modalisation des modalités : Les modalités sont le résultat, le produit dans l'énoncé du processus de modalisation. C'est une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. Nous disons qu'un énoncé est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités. Il faut maintenant distinguer deux types de modalité : Modalités d'énonciation et modalités d'énoncé. Les modalités d'énonciation renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation à son interlocuteur dans lequel le locuteur invite l'interlocuteur à lui répondre.

1.6.1. La modalité et la subjectivité

La langue offre plusieurs moyens pour montrer l'engagement subjectif de l'énonciateur, non seulement par le biais des modalisateurs, mais aussi par diverses parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position subjective de l'énonciateur. « La subjectivité trouve donc son fondement, son principe dans le langage... » (Sarfati, 2007 : 18). La subjectivité est donc multiforme ainsi que la modalité. Nous illustrons la relation entre la subjectivité et la modalité dans le schéma suivant. Schéma 2 Subjectivité Modalité d'énoncé diverses parties du discours (nom, adj, adv, Pronom personnel « je »,...) Logique affective appréciative (évaluative) Déontique aléthique épistémique axiologique non axiologique.

En étant une des dimensions de la subjectivité, la modalité se réalise à travers les marques linguistiques, qui permettent d'observer l'attitude énonciative du locuteur devant ce qu'il énonce. Dans le cas où les marques de subjectivité, qui signalent l'engagement subjectif de l'énonciateur, sont exclues, il est difficile, même impossible, de saisir et de montrer l'attitude du sujet énonciateur.

I.7 Définition de l'analyse du discours

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce que nous faisons en parlant, au-delà de ce que nous disons. Maingueneau propose la définition suivante : « L'analyse du discours et l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. » (2005) 10 Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre sont celles du « comment » et du « pourquoi » de l'activité langagière par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions « qui ? » « Quoi ? » « Quand ? » « Où ? ». L'analyse du discours est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris « Discourse Analysis ». L'analyse du discours se veut en réaction d'une part à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase entant que plus grande unité de la communication dans la conception traditionnelle, un sens stable et unique est attribué au discours/texte. La linguistique classique se veut donc descriptive et immanentiste. Par contre, avec l'analyse du discours l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur. Dans cette approche, le sujet est considéré comme un acteur sociohistorique agissant sur le langage et la fonction subjective est considérée comme une fonction fondamentale de la communication langagière. Il existe divers approche d'analyse du discours, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours. Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé que nous pouvons même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et à la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels, Groupe Saint-Cloud aux lexiques, pour ne citer que ceux-là⁹. Parmi les approches du discours les plus vues ces 50 dernières années, nous pouvons retenir l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours, etc. L'analyse du (ou de, ou des) discours est un domaine de

⁹ Définition de l'analyse du discours de Maingueneau cité par Cobby, F. (2009). In *Analyse-dudiscours.com*

recherche qui est situé à la croisée de plusieurs disciplines, elle est née, en effet, de la contribution d'une part des sciences du langage (grammaire, rhétorique, linguistique, énonciation, pragmatique, grammaire de texte...), et d'autre part, des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie). Son objet d'étude est le discours qui diffère du texte par le fait qu'il est interactif, contextualisé, pris en charge par un sujet défini, et pris dans un inter discours. Il s'agit donc d'une linguistique du discours(ou de la parole) ou encore d'une méthodologie dont une partie, liée à la langue, est proprement linguistique, et dont l'autre liée à ses conditions de production(le fait que la forme linguistique d'un énoncé soit liée à ses « conditions de production ». (Ece,korkut-Erem 2009: 87). L'objectif de l'analyse du discours est d'interpréter et d'analyser les discours en fonction de l'identité du sujet parlant(ou écrivain). Dans notre recherche l'énonciateur c'est le journaliste – comme nous l'avons déjà souligné supra- ainsi que d'autres sujets qui se manifestent aussi bien dans le même discours (hétérogénéité, discours rapporté), que dans des situations d'énonciation et des genres du discours. Chaque discours est régi selon un certain nombre de lois discursives. Ducrot (1972) énumère six lois du discours : - Loi d'exhaustivité qui « exige que le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts qu'il possède, et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire. »¹¹ - Loi d'informativité. « tout énoncé A, s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore (...) » (Ibid. : 88), - Loi d'économie, «... cas particulier de la loi d'informativité. Elle exige que chaque détermination particulière introduite dans un énoncé informatif ait une valeur informative. »¹⁰ Pour comprendre et analyser les textes et les discours. Théorie et applications, Paris, L'Harmattan 35 - Loi de lilote, « qui amène à interpréter un énoncé comme disant plus que sa signification littérale : « Ce livre est un peu intéressant -loi de lilote. » (Ibid : 88) - Loi d'intérêt. « On ne peut parler légitimement à autrui que de ce qui est censé l'intéresser » (loi rapprochée de la maxime de relation de Grice). - Loi d'enchaînement, c'est-à-dire « elle pose que dans un enchaînement d'énoncés A+B c'est le lien établi entre A et B ne concerne jamais ce qui est présupposé mais seulement ce qui est posé par A et B. » (Ibid : 28) Par ailleurs, nous ne pouvons

¹⁰ Ducrot (1972) cité in Korkut, E et Onursal, I. (2009 : 88)

analyser un discours qu'en le considérant selon le genre auquel il appartient. Ainsi un discours médiatique devra être analysé différemment d'un discours scientifique, juridique, politique ou publicitaire, puisque chacun est énoncé par des soucis, des intentions et des objectifs différents. Le sujet parlant (ou écrivain) occupe une place capitale dans l'AD, car avant tout, il faudra pouvoir l'identifier pour donner du sens à son discours. Le sujet de chaque discours se différencie d'un autre par son statut (social, professionnel), son rôle (qu'il assume au moment de l'énonciatif, son identité sociale (psychosociale ou personnelle), discursive (son positionnement), sa crédibilité, (l'éthos, l'image discursive qu'il se donne), son état d'âme (le pathos, la disposition ou l'état positionnel). Tout discours est, de par sa nature, hétérogène ; ce qui se manifeste sous forme de citation de référence et d'allusion. Les marques de l'hétérogénéité sont à l'écrit, les guillemets, l'italique, les deux tirets, les caractères en gras. Il s'agit d'un va et vient, ou d'un échange, explicite ou implicite, avec les discours antérieurement énoncés, ou avec les coénonciateurs actuels ou antérieurs. De même, les discours rapportent d'autre, de manière diverses : discours direct, indirect, discours direct libre, discours narrativisé et des procédés hybrides tels que des îlots textuels ou énonciatifs, des discours directs avec « que » ou des résumés avec citation.

Conclusion

Pour conclure notre premier chapitre, nous pouvons dire que la problématique de l'énonciation est un vaste domaine difficile à dominer et il est devenu incontournable dans l'analyse d'une phrase ou d'un texte, dans la mesure où on ne peut plus l'analyser sans prendre en compte l'événement énonciatif qui le rend possible. Le chapitre suivant tentera de définir le domaine dans lequel s'inscrit notre recherche. Il s'agit de « l'analyse du discours » et le genre dans lequel appartient notre corpus, ensuite nous allons voir que le positionnement du journaliste - énonciateur ne doit pas être évalué à la seule ou une des marques d'énonciation explicite qu'il emploie car ce serait une attitude naïve de l'analyse du discours de s'en tenir là. Le positionnement énonciatif du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue à son destinataire. Son positionnement dépend d'un ensemble de procédés discursifs (descriptifs, narratifs, argumentatifs).

Chapitre02

L'Analyse de l'article

Introduction :

Notre étude vise à analyser un corpus textuel (article de presse), échantillonné d'un journal quotidien d'expression française. Le texte traite un évènement international (Selfie) à la période du Hadj 2014, relatif à la rubrique Actualité. Afin d'expliquer l'interprétation du journaliste de cet évènement par rapport à son énoncé, à travers une analyse énonciative dans l'analyse du discours qui sert à :

-repérer des indices d'énonciation, subjectivité du journaliste et le positionnement du journal à cet évènement.

1/- Présentation du journal :

Liberté est un quotidien généraliste algérien en langue française, qui traite aussi bien de politique intérieure que de sport, de culture ou d'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal, citons :

-Le Radar (en page 5) : une collection de textes courts mêlant indiscretions, insolite et informations rapides.

-La caricature d'Ali Dilem (en page 24, dernière page).

-Contrechamp de Mustapha Hammouche (en page 24) : analyse politique.

-Des Gens et des Faits : page réservée à la publication de récits, nouvelles ou romans en plusieurs épisodes. Auteurs : Adila Katia, Yasmina Hanane, dessin d'A. Ammouri.

-Des suppléments : Sport par Samir Lamari, Économie par Khaled Remouche

Paru le 27 juin 1992, est fondé par quatre associés, dont trois des journalistes professionnels tels que : Ahmed Fattani, Hacène Ouandjeli, Ali ouafek et l'homme d'affaire Issad Rebrab.

Se caractérise par une formule (slogan) représentatif « Le droit de Savoir, Le Pouvoir d'informer » et le format tabloid (41 cm x 29 cm environ).

1-2 L'historique du journal :

Dès l'apparition des agences de presse, l'émergence des écrits journalistiques et le multipartisme en Algérie pendant les années 1990, le Q Liberté a connu différentes périodes l'or de leur fondation.

a- L'or de la décennie noire :

Le quotidien a payé un nombre important tribut avec quatre de ses journalistes assassinés par les groupes terroristes islamiques, qui sont : Ahmed Benkhelfallah, Hamid Mahiout, Zineddine Aliou Salah et Nordine Serdouk .

b- Paiement de dettes à l'imprimerie :

C'était le 23 août 2003, ou le Q L fait partie des six quotidiens algériens suspendus de parution en raison officielle est le non-paiement de dettes à l'imprimerie nationale. Autrement dit, la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) parlera de décision politique ou le QL revient dans les Kiosques une dizaine de jours plus tard le 02 Septembre 2003.

2- Titrage du journal :

D'après la déclaration des derniers chiffres officiels remontent à l'année 2006 et selon le Ministère de la communication algérien, Liberté affichait un tirage de 114 500 exemplaires, Ce chiffre le classe en quatrième position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en troisième position si l'on ne tient compte que des quotidiens francophones

2/- Présentation du Corpus :

Il s'agit d'un article de presse, prit du journal quotidien « **Liberté** » est publié le 06/10/2014 à 08 :50 , rédigé par M.T placé à la deuxième page d'actualité en haut de gauche, est illustré par un titre informatif écrit en Time New Roman « Hadj 2014 : Ces Selfie qui font polémique », et suivis par une petite introduction de l'article (chapeau) incitatif.

3/ -Structure de l'article :

Nous avons constatés cela dans la structure des parties du texte :

a/ L'attaque : c'est la phrase descriptive introductive qui incite le lecteur à lire et connaître la suite de l'article « Autrefois.....musulmanes ».

b/ Le corps de l'article :

Est constitué d'un texte écrit en une seule colonne horizontalement ou le journaliste traite cet évènement d'une manière descriptive concernant l'acte des Hadjis au sein des Lieux sacrés pendant la période du Hadj.

A la fin du texte le journaliste termine son article par un sous-titre « Des cas de malades mentaux ont été rapportés par le nombreuse ressources ».

c/ La chute :

C'est la dernière phrase de l'article « Mais cela est une autre histoire ».

Nous avons fait une analyse de contenu en répondant à :

3-1 Le rôle de titre :

Titre informatif et sous-titre incitatif.

L'auteur, émetteur, journaliste de cet article, a choisi l'angle explicite dont le but est d'informer et argumenter pour préciser l'information en répondant directement aux questions de référence journalistique, « Q.Q.Q.Q.C.P ».

QUI ? Hadj 2014

QUOI ? Selfie des Hadjis

OU ? Kaaba et Médina

QUAND ? 06/10/2014

COMMENT ? C'est sur les réseaux sociaux par le biais de photos près de la Kaaba et autres sites sacrés des Lieux Saints de L'islam.

POURQUOI ? Le phénomène du Selfie a pris une ampleur telle que c'est devenu un sujet pour les médias.

4/- Analyse énonciative de l'article :

Cette analyse consiste à dégager les différents moyens linguistique, par les quels un locuteur :

Implique sa marque à l'énoncé, inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situer par rapport à l'énoncé (distance énonciative).

4.1 Repérage des indices d'énonciation :

4.1.1. Les déictiques :

Les indicateurs tels que : je, tu, aujourd'hui, ici, le présent du verbe ou embrayeurs ce sont les éléments qui montrent cet embrayage.

Les déictiques de personne se définissent comme les indices qui nous Permettent de savoir qui parle.

A ce propos, nous essayerons d'appliquer aux articles de presse le cadre Théorique de Charaudeau se rapportant au dédoublement énonciatif selon lequel tout discours est un acte « inter-énonciatif » entre quatre sujets : le sujet « je » se dédoublant en sujet communicant et sujet énonciatif, le sujet « tu » se dédoublant en Sujet interprétant et sujet destinataire.

Par ailleurs, l'énonciation journalistique a ses particularités qui la différencient d'une énonciation verbale courante. Car c'est un espace polyphonique par excellence, plusieurs voix s'expriment dans son espace. Elle est l'espace où s'expriment des journalistes internes et externes au journal (envoyés spéciaux), elle est l'espace où s'expriment certaines personnalités politiques (interviewées ou citées), elle est la voix de la société ou d'une certaine société.

Exemples :(l'aspect polyphonique).

- Des dignitaires Saoudiens se sont offusqués.
- Un professeur de théologie à Riyad.
- AFP.
- Personnels des différentes administrations.

-Ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Exemples de l'article :

- (1) Il avait accomplis ce cinquième pilier de la religion musulmane.
- (2) En raison de la polémique qu'il provoque.
- (3) Elles sont illicites.
- (4) On userait de tous les moyens.
- (5) Ce n'était qu'au retour des Hadjis des Lieux Saints de L'islam.
- (6) Cette année, c'est sur les réseaux sociaux.
- (7) Les pèlerins ont annoncés à leurs proches et autres connaissances leur présence à la Mecque et Médine.
- (8) Du « tawaf », la sur convolution autour de la Kaaba, au mon Arafat.
- (9) Un professeur de théologie à Riyad.
- (10) Autre fois, plusieurs pays dont l'Algérie.
- (11) Auprès des personnels des différentes administrations.
- (12) Chaque année, l'on découvre une fois sa place.

5/- Identification et classification des déictiques :

| Titre du journal et date de parution/rubrique | Les déictiques de personnes | Les déictiques de temps | Les déictiques spéciaux |
|--|------------------------------------|--|---|
| Liberté /actualité 06/10/2014 | Ils, il, elles, on | Cette année, pendant, chaque année | Lieux Saints, réseaux sociaux, Mèque, Médine, Arafat, Riyad, pays, Algérie, différentes administrations |

6/- Analyse et interprétation du tableau :

6-1- Les déictiques de personnes :

Nous constatons, à partir du tableau précédent que les déictiques de personnes sont rarement utilisés à cet énoncé.

En ce cas, le journaliste, énonciateur, scripte entrain de donner une nouvelle information, c'est-à-dire il est objectif .

6-2- Les déictiques temporels :

Nous constatons, que l'utilisation des indices temporels presque les mêmes (cette année, chaque année, annuel) . Ce qui explique que l'énonciateur décrire un évènement annuel qui est le Hadj qui de répète chaque année.

6-3- Les déictiques spéciaux :

Les déictiques spatiaux sont omniprésents à cet énoncé. Parce qu'il s'agit d'une description d'un nouvel phénomène (Selfie) apurés des Lieux sacrés de L'islam.

7/- La modalisation ou les marques de la subjectivité :

C'est l'étape primordiale de notre recherche, ou nous allons nous intéresser à la manière dont la subjectivité du locuteur s'inscrit dans ce qu'il dit, en abordant la modalisation et les modalités.

7-1- Les modalités d'énonciation :

Elles renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur dans sa relation à son interlocuteur.

L'assertion, l'interrogation et l'injonction sont trois modalités d'énonciation de base par lesquelles le locuteur adopte une attitude par rapport à l'interlocuteur, qui n'est pas que l'expression d'une subjectivité, mais qui établit aussi une relation interpersonnelle.

L'assertion engage le locuteur sur une certitude et amène corrélativement L'interlocuteur à y adhérer.

Les modalités d'énonciation :

| Titre du journal/rubrique/date de parution | L'assertion | L'interrogation | L'injonction |
|---|--|------------------------|--|
| Liberté Actualité 06/10/2014 | -Titre : Ces Selfies qui font polémique. -Du « tawaf », la circonvolution autour de la Kaaba au mon Arafat , lieu de la prière et d'invocation. -L'expression « Hadja oua fordja ». -Pour pouvoir mettre la main sur le sésame. | / | -« joindre l'utile à l'agréable ». -Voir l'hostilité des dignitaires religieux. |

Remarque :

Nous remarquons qu'il ya un absence dans l'acte d'énonciation (l'interrogation) , parce que l'énonciateur à ce moment entrain d'informer le lecteur(information d'actualité) , cet acte ne lui permet pas d'impliquer son point de vue d'une manière subjectif , il est entrain de donner les détails uniquement.

7- 2 Les modalités d'énoncé :

Les modalités d'énoncé renvoient au contenu de l'énoncé, marqué par L'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Elles recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation. Différentes catégorisations de ce phénomène ont été proposées, depuis l'Antiquité. Sans entrer dans le détail de ces catégorisations, nous pouvons retenir trois grandes catégories de modalités d'énoncés plus une dernière ajoutée par Kerbrat- Orrechioni.

8/ - Modalité épistémiques :

Modalité par les quelles le locuteur exprime son degré de culture sur ce qu'il asserte.

8-1 Verbes d'opinion de croyance :

Exemple :

- Autrefois, ce n'est qu'au retour des Hadjis des Lieux Saints de L'islam.

-Voir l'hostilité des dignitaires religieux.-Semble des transformer à travers les Selfies en une action que l'on étale sur les réseaux sociaux.

-Il faut croire que l'accomplissement du pèlerin obéit plus au mêmes us et coutumes qu'autre fois dans plusieurs pays, dont l'Algérie.

Des adverbes modalisateurs :

Exemples :

-Le Hadj, le plus grand rassemblement annuel musulman qui vient de s'achever, est désormais.

-Notamment, les plus conservateurs d' entre eux.

-Mais, il peut prend le soin.

-Notamment, celle prises pendant les rituels du Hadj.

-Pour cela, il vaut mieux que les musulmans les évitent.

8-2 Les locutions verbales :

Exemples :

-Pire, l'on userait même que de tous les moyens.

-Il semble même que des posts –de-vin.

9/- Les modalités déontiques :

Les modalités déontiques font appel à la notion d'obligation, mais elles impliquent aussi les valeurs modales comme l'interdiction, la permission, le Facultatif. En fonction du contexte, l'énonciateur présente une obligation, une Interdiction ou une permission à l'aide des outils linguistiques comme : Devoir, faut que, nécessairement, interdit, permis...

9-1 Auxiliaires modaux devoir et pouvoir :

Dans les exemples ci-dessous la modalité déontique fonctionne avec ses valeurs d'obligation et de nécessité. Il faut noter par ailleurs que les modalités logiques peuvent acquérir des valeurs modales différentes selon le contexte. Elles peuvent aussi partager l'espace d'un même sens, tout comme dans le cas des verbes « pouvoir » et « devoir » pouvant signaler la modalité déontique, la modalité aléthique et la modalité épistémique en fonction du contexte.

Exemples :

-Selfie a pris une ampleur telle que c'est devenu un sujet pour les médias.

-Pour pouvoir mettre la main sur le fameux sésame.

10/- Modalités affectives et appréciatives :

Ce sont les modalités affectives et appréciatives qui expriment une

Évaluation, ou un jugement, elles se manifestent par l'emploi des termes (noms, verbes, adverbes, adjectifs). Nous empruntons à Kerbrat-Orecchioni (1999 : 94) la classification des adjectifs concernant la subjectivité. Les modalités affectives servent à l'expression des sentiments du locuteur alors que les appréciatifs (et évaluatifs) traduisent le jugement de valeur et l'évaluation du sujet parlant.

10-1 Modalité affective :

La subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes Concernant les sentiments, les affects, les émotions, les passions... Par exemple les affectifs comptent parmi les unités linguistiques subjectives et la modalité fonctionne comme un concept qui permet d'introduire la subjectivité du locuteur par ses émotions et ses sentiments. « Cette pénible affaire, cette triste réalité, considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé », (Kerbrat-Orecchioni, 1999: 140).

Exemples :

- Désormais,

- L'accomplissement, l'aboutissement.

11/- Modalités évaluatives non-axiologiques :

Toujours selon Kerbrat-Orecchioni, « cette classe comprend tout les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexical : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme » (1999 : 96). 101

Nous pouvons compter dans cette classe les adjectifs tels que : petit, grand, long, court, loin, chaud, nombreux... Parmi les autres unités linguistiques évaluatives non axiologiques, il faut citer des adverbes tels que : naturellement, bizarrement, gravement, éperdument, curieusement... et tous les verbes qui ne portent pas la trace de l'appréciation et du jugement de valeur du locuteur qui les utilise. Bien que ce soit des marqueurs subjectifs, leur subjectivité est relative puisqu'ils ont un contenu dont la valeur peut changer d'une personne à une autre.

Exemples :

- Le Hadj, le plus grand rassemblement annuel musulman.

- Les photos sont destinées à usage personnel et non à une large diffusion.

- Devenu un geste ordinaire pour très nombreux Hadjis.

12/- Modalité évaluative axiologique :

La relation entre la langue et l'appréciation du locuteur n'est pas toujours facile à préciser et à formuler. Car les appréciations et les dépréciations sont des Phénomènes complexes liés aux états psychiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions... surtout à la rhétorique des interlocuteurs.

En appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations. Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte comme : aimer, détester, apprécier, bon, bien, mauvais, mal normal anormal... Autrement dit, ces termes peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante.

Exemples :

- Le Hadj, un acte de foi très personnel.
- Retour des Hadjis des Lieux Saints de L'islam.
- « Joindre l'outil à l'agréable ».
- Des dignitaires saoudiens.
- D'obtenir ce précieux document.
- Maladies les rendent incapables d'accomplir les différents rituels.

13/- Les marques lexicales de la subjectivité :

Les modalités d'énoncés passent en effet principalement par le lexique ; selon Kerbrat Orecchioni qui a beaucoup travaillé cette dimension le lexique est le lien privilégié de l'inscription de la subjectivité.

Nous parlons donc aussi de marques lexicales de la subjectivité quand nous nous intéressons aux modalités d'énoncés, modalités par lesquelles nous voyons se dessiner dans le texte l'attitude du locuteur, son point de vue, ses émotions ou Sentiments. C'est donc en s'intéressant aux : noms ou substantifs, adjectifs, verbes, adverbes d'un texte que nous pouvons analyser le point de vue de l'énonciateur, les émotions qu'il fait passer dans son texte.

13-1 Les termes intrinsèquement subjectifs ou occasionnellement subjectifs :

Remarques sur les modalités d'énoncés ou marques lexicales de la subjectivité Il existe des termes intrinsèquement subjectifs, quel que soit leur emploi D'autres termes ne sont qu'occasionnellement subjectifs, exemple les verbes affectifs :

- Les verbes affectifs, comme «aimer», ne sont subjectifs qu'à la première personne.
 - Plus largement, tout terme peut prendre dans certains cas une valeur subjective
- A l'écrit la ponctuation, la typologie (caractères gras : les titres et les sous-titres), Les guillemets .

Exemples :

- Le phénomène des Selfies a pris ampleur telle que c'est devenu un sujet pour les médias.
- Du « tawaf », la circonvolution autour de la Kaaba.
- L'expression « Hadja oua fordja » (pèlerinage et spectacle).

-Au –de la de cette polémique.

13-2 Valeurs péjoratives et mélioratives :

Les axiologiques (jugement de valeur) sont soit péjoratifs (deuil) soit mélioratifs (la meilleur), mais certains termes peuvent être à la fois péjoratifs et mélioratifs, car tous dépend non pas du terme lui-même mais de l'énoncé dans lequel il est employé.

Exemples :

-L'expression Hadja oua fordja.

13-3 Passer d'un type de modalité à un autre :

Plus largement, selon l'énoncé où il apparaît, un même terme peut passer d'un type de modalité à un autre (axiologique, péjoratif). (Non axiologique, évaluation quantitative)

Nous pouvons comparer les deux énoncés : le changement de place de l'adjectif est à l'origine d'un changement de valeur énonciative. Dans le premier cas, nous avons affaire à un axiologique, péjoratif : l'évaluation est qualitative.

Dans le second cas, nous sommes plutôt dans l'évaluation quantifiable: la personne désigné a honte (cela n'exclut pas toute fois des jugements implicites)

Exemples :

-Il faut croire que l'accomplissement du pèlerinage n'obéit plus aux mêmes us ...(modalité évaluative non-axiologique) dans le sens : faire accomplir.

-« A travers l'accomplissement du cinquième pilier de L'islam ». (Modalité évaluative axiologique).

Contrairement à l'emploi ordinaire du mot « accomplissement » dans l'énoncé précédent. Nous avons ici un usage axiologique pour exprimer une valeur envers le cinquième pilier de L'islam (Hadj).

14/- La modalité et la subjectivité :

Les modalités d'énonciation et d'énoncé sont donc des manifestations de la subjectivité langagière. Mais si le repérage des déictiques est assez clair, il n'existe par contre pas de critère indiscutable pour repérer les autres indices de subjectivité dans un énoncé.

Kerbrat Orecchioni avance que c'est l'intuition de l'allocutaire qui lui permet de repérer la subjectivité. Mais cette intuition s'appuie sur des connaissances linguistiques qui la guident et l'orientent, et notamment du lexique.

Puisque la langue offre plusieurs moyens pour montrer l'engagement subjectif de l'énonciateur non seulement par le biais des modalisateurs, mais aussi par divers parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position. La subjectivité a plusieurs formes comme la modalité.

A travers les deux derniers chapitres, nous avons eu à vérifier que le quotidien Liberte représente une forme d'opinion et des stratégies particulières.

Nous avons relevé, tout au long de notre étude de la subjectivité, les indices Marqueurs d'énonciations et ce sont de marqueurs qui montrent le degré D'implication de l'énonciation dans son discours.

En effet, le choix du Nom (le nom du journal). Choisir un nom pour un produit qui sera mis en vente relève d'une stratégie car le choix implique des visées. Le nom peut être esthétique mais il représente toujours le producteur (instance énonciatrice) et le produit (journal).

Le nom est une stratégie qui garantit la pertinence et la sincérité des propos et c'est la ligne idéologique du quotidien. Nous avons vérifié aussi que la subjectivité existe même dans les articles d'informations par une stratégie d'effacement énonciative : l'emploi des modalités d'énoncé et d'énonciation et le discours rapporté. Nous avons vérifié nos hypothèses de sens par un relevé de ses marques énonciatives, ensuite nous les avons analysé pour arriver à conclure que journal a ses modalités, ses stratégies strictes, ces stratégies de captation et de subjectivité.

Donc, nous concluons, comme dit Charaudeau dans son ouvrage intitulé « *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* » que « *Les médias doivent accepter qu'ils ne peuvent prétendre être un transmetteur de nouvelle qui s'efface devant le monde perçu, ni un simple greffier qui l'enregistre, ni un miroir qui enverrait un reflet fidèle. La déontologie ici serait de refuser de faire passer pour réalité du monde social ce qui n'en est que l'une des représentations imaginées.* » (2005: 231).

Conclusion

Conclusion

A travers cette étude menée, nous avons illustré dans ce mémoire différents procédés linguistiques qui permettent au journaliste de s'effacer pour se tenir en retrait des faits rapportés. Ces procédés peuvent être repérés formellement et modalisés afin de faire émerger une structure discursive du degré d'effacement de l'auteur d'un article.

Cet effacement énonciatif passe, par le recours à la citation et à la modalisation du propos. Le recours à la citation permet de convoquer des sources légitimes dont l'autorité, par projection met à l'abri de toute accusation de parti pris. La subjectivité est caractérisée par l'attitude du locuteur concernant ses idées, ses sentiments, ses intentions et son point de vue à l'égard de tout, et elle manifeste le lien entre le sujet parlant et le monde qui l'entoure. Il s'agit de sa relation directe et interne avec la langue.

L'énonciation est un vaste domaine difficile à dominer. Aussi les auteurs qui l'abordent et qui ont le souci de donner à leurs ouvrages certaine unité, choisissent-ils en général soit de grouper les faits autour d'un thème jugé central : subjectivité, pragmatique, soit de privilégier une direction particulière : étude de discours rapporté, de l'implicite, de l'argumentation et de la relation interlocuteur...

Le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule ou une des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement du sujet énonciateur d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue à son destinataire.

Nous n'avons choisie dans ce mémoire qu'un seul journal, car l'analyse du discours Comme nous l'avons dit plus haut est un domaine vaste et difficile à dominer, Notre mémoire nous a permis d'ouvrir bien des pistes de recherche qu'il vaudrait l'approfondir dans le domaine, qu'est le notre : L'énonciation médiatique via la presse écrite . Nous devrions par conséquent tester notre hypothèse sur un discours journalistique parlé, comme par exemple les actualités et les reportages télévisés afin de voir le fonctionnement de l'implicite subjectif dans ces discours de la télévision car le contrastif est la voie royale pour faire ressortir les traits spécifiques des genres médiatiques.

ANNEXE

A LA UNE / ACTUALITÉ

ACTUALITÉ

Hadj 2014 : ces “selfies” qui font polémique

Le hadj, un acte de foi très personnel par lequel son auteur recherche le pardon et la miséricorde de Dieu, semble se transformer à travers les “selfies” en une action de prestige que l’on étale sur les réseaux sociaux, d’où l’ire des religieux, tenants de la tradition.

Autrefois, ce n’était qu’au retour des hadjis des Lieux saints de l’islam que leur entourage apprenait qu’ils avaient accompli ce cinquième pilier de la religion musulmane, que seuls ceux qui en ont les moyens nécessaires sont tenus de réaliser. Cette année, c’est sur les réseaux sociaux, par le biais de photos près de la Kaâba et autres sites sacrés des Lieux saints de l’islam, que les pèlerins ont annoncé à leurs proches et autres connaissances leur présence à La Mecque et à Médine. Le phénomène des “selfies” a pris une ampleur telle que c’est devenu un sujet pour les médias, en raison de la polémique qu’il provoque. Du “tawaf”, la circonvolution autour de la Kaâba, au mont Arafat, lieu de prière et d’invocation, toutes les étapes du rituel sont ainsi immortalisées par les centaines de milliers de pèlerins venus cette année à La Mecque. L’expression “Hadja oua fardja” (pèlerinage et spectacle), équivalant à “joindre l’utile à l’agréable”, semble trouver ici toute sa signification. Le hadj, le plus grand rassemblement annuel musulman qui vient de s’achever, est, désormais, l’un des événements les plus diffusés sur les réseaux sociaux. Cette mode du “selfie”, devenue un geste ordinaire pour de très nombreux hadjis, suscite l’incompréhension, voire l’hostilité des dignitaires religieux, notamment les plus conservateurs d’entre eux. Face à ce phénomène, que les pèlerins ont annoncé à leurs proches et autres connaissances leur présence à La Mecque et à Médine. Pour eux, il s’agit d’“un comportement de touriste et non pas de croyant”. En revanche, un professeur de théologie à Riyad, interrogé par l’AFP, ne voit “pas de problème si les photos sont destinées à usage personnel et non à une large diffusion”, mais il prend le

soin de préciser que “si l’objectif est de se glorifier, elles sont illicites, notamment celles prises pendant les rituels du hadj”. En conclusion, il dira : “Pour cela, il vaut mieux que les musulmans les évitent.” Cela étant, au-delà de cette polémique, il faut croire que l’accomplissement du pèlerinage n’obéit plus aux mêmes us et coutumes qu’autrefois dans plusieurs pays, dont l’Algérie. Tout semble indiquer que le temps, où cet acte de foi se faisait dans la discrétion la plus totale, est révolu. Pire, l’on userait même de tous les moyens, y compris illicites, pour pouvoir mettre la main sur le fameux sésame, qu’est le passeport spécial hadj, pour se rendre à La Mecque. Outre le recours à des interventions auprès des personnels des différentes administrations concernées, il semblerait même que des pots-de-vin seraient versés afin d’obtenir ce précieux document. Voilà des actions qui sont loin d’être en adéquation avec l’objectif recherché à travers l’accomplissement du cinquième pilier de l’islam, que d’aucuns considèrent comme l’aboutissement d’une vie de piété. Par ailleurs, et en dépit de toutes les dispositions mises en place par les services concernées du ministre de l’Intérieur et des Collectivités locales pour que ne puissent bénéficier du passeport spécial hadj, chaque année, l’on découvre une fois sur place que de nombreux pèlerins sont atteints de maladies les rendant incapables d’accomplir les différents rituels. Des cas de malades mentaux on été rapportés par de nombreuses sources. Mais cela est une autre histoire.

M. T.



IL PROMET DE MENER LA GUERRE AUX LOBBIES ET AUX PRATIQUES

Bakhti Belaïb : "La délinquance dans le commerce est généralisée"

FACE AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE ET SANS TOUCHER AUX PRIX

NCA Rouiba privilégie la croissance des volumes

P.7

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTÉ

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - N° 7339 MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2016 - ALGÉRIE 20 DA - FRANCE

CARBURANTS, FRUITS EXOTIQUES, ÉLECTROMÉNAGER, PRODUITS DE LUXE...

Ce qui va coûter plus cher en 2017

P.3



Référence et bibliographie

Référence et bibliographie

- ✓ Benveniste cité in Kerbrat dans « l'énonciation » 1999.
- ✓ Benveniste, E. (1974). Problèmes de linguistique générale : Gallimard.
- ✓ Cité in comprendre et analyser les textes et les discours
- ✓ *D.Mainguéau, Approche de l'énonciation en linguistique française, Paris Nathan, 1981.*
- ✓ *Définition de l'analyse du discours de Mainguéneau cité par Cobby, F. (2009). In Analyse-
dudiscours.com*
- ✓ *Ducrot (1972) cité in Korkut, E et Onursal, I. (2009 : 88)*
- ✓ *Emile Benveniste, Problèmes de linguistique générale. Paris, Gallimard, 1974, 80.*
- ✓ *J-C.Anscombe et O. Ducrot, (1976). « L'argumentation dans la langue, langages 41,*
- ✓ *Les problèmes que posent les deixis, les modalités et les actes de langage*
- ✓ *Traduit de l'anglais « shifters » par R, Jakobson.*